

FACIL, pour l'appropriation collective de l'informatique libre

PROJET D'ORDRE DU JOUR Assemblée générale extraordinaire 30 novembre 2013

1. Que FACIL organise une campagne de financement de tous les diables avec pour objectif ultime de donner une permanence à FACIL. Le moyen ? Recruter au moins 1 000 membres individuels, 50 nouveaux membres moraux, recueillir des dons, obtenir des subventions, etc. [Le CA de FACIL]
2. Que FACIL poursuive les rencontres des organismes publics débutées en 2013 par la rencontre du Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS). [Le CA de FACIL]
3. Que FACIL développe un réseau de chapitres régionaux (ou associations régionales) sur l'ensemble du territoire national. [Le CA De FACIL]
4. Que FACIL fasse de son site web la référence incontournable sur l'informatique libre au Québec, entre autres, mais pas exclusivement, 1) par le développement d'un Portail de l'informatique libre au Québec dans son wiki, 2) par le développement de l'Observatoire d'informatique libre québécois et d'un agrégateur de blogues de type «planète» pour les membres de FACIL qui bloguent sur l'informatique libre et 3) par la reprise de l'émission de radio La voix du libre. [Le CA de FACIL]
5. Que FACIL élabore les éléments d'une politique québécoise du numérique qui sera globale et conforme à l'éthique de l'informatique libre et entreprenne de la présenter formellement aux principaux partis politiques. [Le CA de FACIL]
6. Redémarrer la SQIL (Semaine québécoise de l'informatique libre) en commençant le 3e samedi de septembre, soit la Journée internationale du logiciel libre. [Robin Millette avec l'appui de Mathieu Gauthier-Pilote]
7. Dans le cadre de SFD et/ou de la SQIL, donner des prix à des individus, des groupes, des organismes et des entreprises pour leurs contributions à l'appropriation collective de l'informatique libre au Québec. [Robin Millette avec l'appui de Mathieu Gauthier-Pilote]
8. Réviser nos règlements (quorum, votes, etc.) pour encourager la participation à distance aux AGA, AGE et aux réunions du CA. [Robin Millette (pour Yves Moisan)]
9. En complément à l'Objectif 1 (permanence), je propose de réduire la taille du CA de FACIL pour le faire passer de 13 à 7 membres (comme ce fut le cas jusqu'au procès) effectif à la prochaine AGA. [Robin Millette]

Référence : [Proposition de plan d'action 2013-2015 de FACIL](#) sur le wiki.